



## COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 17/10/2017

### **LE DEMANTELEMENT DE LA DDFIP SANS AUCUNE FORME DE CONCERTATION**

Le 17.10.2017, un CHS-CT s'est tenu à Bobigny réunissant la DDFIP 93, la DNEF, la DGE, la DVNI, la DRESG, l'ENFIP et les Douanes. Les fermetures des trésoreries de Bagnolet et de La Courneuve ainsi que 4 autres restructurations sont imposées sans aucune possibilité de dialogue social.

Lors de la journée de grève du 10.10.2017, un rassemblement organisé devant la DDFIP a réuni plus d'une centaine d'agents, 5 députés de Seine-Saint-Denis à savoir Clémentine Autain, Marie-Georges Buffet, Alexis Corbières, Bastien Lachaud et Stéphane Peu, ainsi que le maire de La Courneuve et des représentants des mairies de Tremblay-En-France, Saint-Denis et Aubervilliers. Le DDFIP a refusé de recevoir une délégation d'agents et/ou d'élus.

Pendant le CHS-CT, le DDFIP, également président du CHS-CT, s'est évertué à empêcher tout dialogue. Les documents fournis pour évaluer les conséquences de ces fermetures étaient risibles : aucun chiffre ni sur l'affluence de l'accueil, ni sur les taux de recouvrement, aucune trace d'une consultation publique avec les Mairies et les usagers concernés.

Le DDFIP est allé jusqu'à raconter qu'il a reçu un mail de la DG dans la nuit de vendredi 13 à samedi, vers 23h18, pour signifier que les fermetures et restructurations étaient actées. A croire que la DG traite aussi mal usagers et agents du Département, à un horaire permettant bien évidemment d'avoir les idées claires...

Enfin, concernant le sort des agents travaillant dans ces trésoreries, le DDFIP a eu la malice de rappeler qu'en vertu des affectations sur une RAN, il a « le pouvoir de contraindre les agents à suivre leurs missions dans les SIP, qu'ils le veulent ou non ».

### **AU REVOIR, AU REVOIR PRESIDENT**

Le président du CHS-CT (DDFIP du 93) part enfin à la retraite. Il s'évertuait à monopoliser la parole en utilisant un ton méprisant. Il a osé dire lors de ce CHS-CT que « les conditions de vie au travail se résument au choix de l'emplacement des bureaux. C'est la Direction qui choisit de fermer ou pas une trésorerie. Vous pouvez nous dire si vous souhaitez qu'un bureau soit placé à gauche ou à droite ». Nous ne le regretterons pas...

### **DENOMBREMENT DES ACCIDENTS DE SERVICE DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017**

Pour l'ensemble des Directions, ils s'élèvent à une cinquantaine chaque semestre, plus de la moitié concerne les douaniers. Agression, mission, trajet et travail sont les 4 types d'accidents. Les victimes d'agressions sont la DDFIP 93 et les Douanes. Les accidents dans le cadre des missions touchent chaque année une dizaine de personnes. L'ensemble des services est concerné par les accidents de trajets (8 à la Dircofi) et de travail (15 à la Douane).

### **SILENCE DE LA DNEF**

Le secrétaire du CHS-CT (élu de Solidaires Finances) et la CGT ont rappelé la réglementation en matière d'accident de service : « Est présumé imputable au service tout accident survenu à un fonctionnaire, quelle qu'en soit la cause, dans le temps et le lieu du service, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice par le fonctionnaire de ses fonctions ou d'une activité qui en constitue le prolongement normal, en l'absence de faute personnelle ou de toute autre circonstance particulière détachant l'accident du service », ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017.

Au cas présent, durant l'épisode caniculaire au mois de juin, un collègue de la DNEF a eu un malaise au bureau, décédant le lendemain à l'hôpital. A ce jour le CHS-CT n'a toujours pas reçu la déclaration d'accident de service. L'assistante de prévention de la DNEF a argué le secret médical face aux

médecins du travail ! Ces derniers ont rappelé que c'est leur rôle d'étudier le dossier médical et de rendre une conclusion respectant évidemment le secret médical.

La CGT continuera par tous les moyens à amener la direction de la DNEF à remplir cette déclaration d'accident, malgré le refus totalement inexplicable et injustifié de la direction.

Le CHS-CT n'a pas non plus été averti de la défaillance électrique survenue le 25.09.2017 à la DNEF, défaillance ayant pourtant entraîné le déclenchement de l'alarme, l'évacuation et la venue des pompiers. Or le CHS-CT doit systématiquement être tenu informé.

La CGT Finances a déposé une délibération votée par l'ensemble des OS présentes, pour connaître les dysfonctionnements relevés au niveau de l'origine de l'incendie, de l'organisation de l'évacuation et de la conformité de nos équipements. Cette délibération demande également d'avoir une copie du protocole signé entre la DNEF et la société qui gère la sécurité sur le site, et d'autre part, de connaître les observations des pompiers.

### **FOCUS SUR LES DEPENSES**

**DDFIP** : Sacs à dos et trolley pour les vérificateurs, décapage et métallisation des sols de la TP d'Aubervilliers, divers dépenses sur prescription médicale, remplacement du caisson d'extraction des sanitaires de Moulin, achat d'un diable électrique, remplacement des joints de la porte coupe-feu du SIE de Livry Gargan, remise en état des stores CFP Saint-Ouen.

**DGE** : Chaussures de sécurité pour le service courrier, 63 brassards « serre file » et « guide file », 2 sièges ergonomiques sur prescription médicale, 30 repose-poignets.

**DINR** : Achat d'un fauteuil ergonomique sur prescription médicale.

**DIRCOFI** : Création d'un éclairage et pose d'interrupteurs à voyant lumineux, 1 fauteuil avec appuie-tête sur prescription médicale.

**DNEF** : 6 batteries pour l'alarme incendie, 40 brassards « serre file » et « guide file », divers matériels ergonomiques dont tapis de souris, souris, repose-poignets, sacs.

**DVNI** : 25 écrans fixes pour les VG et 1 bureau pour une personne de grande taille.

**ENFIP** : Divers matériels ergonomiques : 5 lampes de bureau, 10 repose-poignets et 10 tapis de souris.

**DOUANES** : 50 gilets porte-accessoires pour les brigades et 54 pour BSERI-BSET3, divers matériels de prévention des TMS dont 2 établis, 2 valises à roulettes (...), 20 fauteuils réglables, 139 bras articulés, pose d'un volet électrique dans l'atelier STM, remplacement de la porte d'entrée du bâtiment 5730, création de 2 douches dans le bâtiment 1226-BESRI, installation d'un extracteur d'air dans le local de marchandises saisies de France Handling